

# Réunion d'information Mineure santé 2025-2026

01/10/2025

# ATTENTION

Cette réunion d'information n'est pas une rentrée.

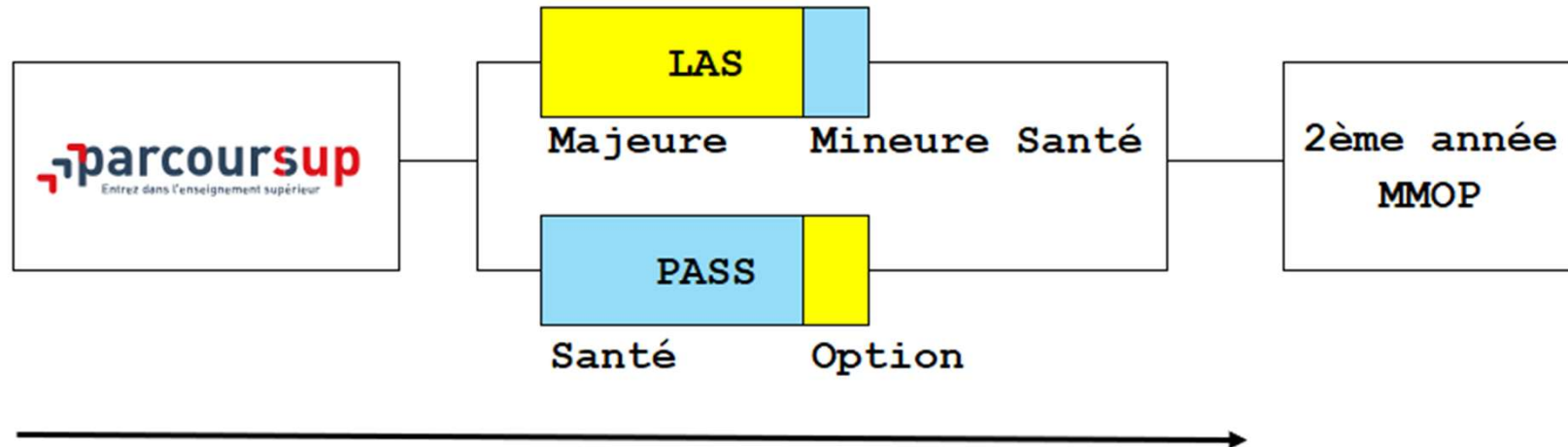
L'inscription à la mineure santé est soumise à différents critères.

# La LAS, qu'est-ce que c'est ?



# La LAS, qu'est-ce que c'est ?

La LAS est une des deux voies d'accès aux études de santé. Les étudiants inscrits en licence ajoutent à leur enseignement principal (ou « Majeure ») une Mineure santé. Cet enseignement supplémentaire leur permet d'accéder aux deuxièmes années d'études de santé.



# Quelles filières accessibles ?

Quatre filières de Santé ouvertes au choix (MMOP) :

**MEDECINE**  
**MAÏEUTIQUE**  
**ODONTOLOGIE**  
**PHARMACIE**

Pas d'intégration en Kinésithérapie, ni aucune autre filière paramédicale avec la mineure santé



# Vos Responsables à l'UFR SVS

**Doyen - Pr Marie ESSIG**

**Responsable PASS/LAS - Dr Aurélie AVRIL**

**Responsable administrative - Julie PIAZZOLA**

**Responsable Scolarité – Mathieu GABEZ**

# L'UFR Simone Veil Santé : contacts



UFR Simone Veil - Santé  
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## -Responsable LAS :

Aurélie AVRIL  
aurelie.avril@uvsq.fr

## -Gestionnaires de scolarité :

Bérénice BRIAND  
Mathilde PICARD

→ *info.mineuresante.svs@uvsq.fr*

## -Responsable Service Scolarité :

Mathieu GABEZ  
mathieu.gabez@uvsq.fr

Accueil avec la scolarité sur RDV, à  
prendre par mail à  
*info.mineuresante.svs@uvsq.fr*

# Modalités d'accès aux études de santé



## LAS 1 : Licence Accès Santé via Parcoursup

- Sciences pour la Santé-Rééducation Réadaptation
- Sciences (Bio-Info, Maths-Info, MPC, Chimie-Bio)
- Droit-Sciences Politiques
- Histoire
- Sciences Sociales (AES, Eco-Gestion)

## L2 & L3 : Toutes les Licences de l'UVSQ donnent accès à la mineure santé

A partir de la 2ème ou 3ème année de Licence, vous pouvez demander l'accès à la mineure santé, quelque soit votre filière. Les demandes sont examinées par une commission qui décide si vous pouvez accéder à la LAS.



# Comment s'inscrire à la mineure santé ?



UFR Simone Veil - Santé  
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LAS 1 ou  
L1 redoublant

## Comment s'inscrire à la mineure santé ?



**Vous êtes inscrits en LAS 1 pour la première fois :**

Vous n'avez rien à faire ! 😊

Nous vérifions votre parcours universitaire et vous contactons si nous avons besoin de pièces complémentaires.

**Vous redoublez votre L1 ou vous vous réorientez :**

L'accès à la mineure santé ne peut pas se faire sur une L1 redoublée !

# Comment s'inscrire à la mineure santé ?



UFR Simone Veil - Santé  
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## L2 et L3



## Comment s'inscrire à la mineure santé ?

**Vous êtes en L2 ou en L3 et ils vous restent 1 ou 2 candidatures :**

→ Vous devez envoyer votre dossier d'inscription via E-candidat en choisissant une LAS 2 ou LAS 3

(Si vous ne trouvez pas votre licence ou si vous vous trompez, cela n'a aucune incidence !)

→ Nous vérifions votre parcours universitaire et vous contactons si nous avons besoin de pièces complémentaires.



*Attention : les dossiers incomplets ne seront pas présentés à la commission  
(dossier incomplet = dossier refusé = pas de mineure santé !)*

# Quels critères ?



-La cohérence du parcours pédagogique (le but n'est pas de vous mettre en difficulté en rajoutant l'apprentissage de la mineure santé à vos études)

-Le nombre de candidatures restantes

Quelques exemples\* de parcours :

PASS option RR → L2 RR = Mineure santé

PASS option Droit → L2 Gestion = ~~Mineure santé~~

LAS 1 Chimie Bio → L2 Chimie = Mineure santé

LAS 1 Chimie Bio → L2 Lettres = ~~Mineure santé~~

LAS 1 Droit → LAS 2 Droit → L3 Droit = Mineure santé

LAS 1 Gestion → L1 Gestion → L2 Gestion = Mineure santé

LAS 1 Maths Info → LAS 2 Informatique → LAS 2 Informatique → L2 Informatique = ~~Mineure santé~~

LAS 1 Droit → L1 Droit → LAS 2 Droit → L2 Droit = Mineure santé

*\*Ces exemples sont donnés à titre indicatif, la commission examine les dossiers au cas par cas.*

## Comment s'inscrire à la mineure santé ?



**Vous êtes en L2 ou en L3 et vous avez utilisé vos 2 candidatures :**

Vous pouvez faire une demande d'admission dérogatoire, afin d'avoir droit à une troisième candidature.

- formulaire disponible sur demande par mail
- à nous retourner par mail ET courrier RAR avec les pièces justificatives

# Comment s'inscrire à la mineure santé ?



UFR Simone Veil - Santé  
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les inscriptions à la mineure santé sont ouvertes jusqu'au

# 17 octobre 2025

La commission d'évaluation et le jury d'admission auront lieu

# Début Novembre

# Comment s'inscrire à la mineure santé ?

Pour les L2 L3, les inscriptions se font sur E-candidat

→ Aucun dossier mail ou courrier ne sera traité

**eCandidat**  
Mathilde Picard  
Accueil  
Assistance  
Offre de formation  
Déconnexion  
Centre de candidature  
LICENCES LAS MINEUR...  
Paramétrage  
Tableaux de bord  
Commissions  
Pièces justificatives  
Formulaires  
Questions  
Formations  
Candidatures  
Candidat

**Offre de formation**  
Vous pouvez consulter les formations en dépliant les menus et candidater à une formation en cliquant dessus.  
Filtre:   Filtre en cours : Aucun  
Université de Versailles St Quentin en Yvelines

Titre

- ▶ CPGE Inscription CUMULATIVE UFR des Sciences - L1, L2 ou L3 pour étudiants de classes préparatoires
- ▶ Faculté de Droit et Science politique + IEJ
- ▶ IECI Institut des Etudes Culturelles et Internationales
- ▶ ISM IAE Institut Supérieur du Management
- ▶ ISTY Institut des Sciences et Techniques des Yvelines : INGENIEURS
- ▶ IUT DE Mantes
- ▶ IUT de Vélizy
- ▶ IUT de Vélizy antenne de Rambouillet
- ▶ LICENCES LAS MINEURE SANTE**
- ▶ OVSQ Observatoire de Versailles Saint Quentin en Yvelines
- ▼ UFR DES SCIENCES
  - ▶ LICENCE LMD
- ▶ UFR SCIENCES SOCIALES
- ▼ UFR SIMONE VEIL - SANTE
  - ▶ DIPLÔME D'ETAT
  - ▶ MASTER
  - ▶ MASTER SACLAY
  - ▶ UFR SIMONE VEIL - SANTE : D.I.U. et D.U.

LICENCES LAS MINEURE SANTE	
LICENCE LMD	
L2 Droit LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L2 Géographie et Aménagement LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L2 Informatique LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L2 Rééducation - Réadaptation LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L2 Saclay Administration Economique et Sociale AES LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L2 Saclay Histoire LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L2 Science Politique LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Chimie LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Droit LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Géographie et Aménagement LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Informatique LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Physique LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Saclay Histoire parcours Culture et Patrimoine LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Science Politique parcours Science Politique LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Sciences de la Vie LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	
L3 Sciences de la Vie et de la Terre LAS (RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX ETUDIANTS UVSQ)	

*Si votre licence n'apparait pas dans la liste, pas de panique : vous sélectionnez n'importe laquelle, ça ne change rien*



# Comment s'inscrire à la mineure santé ?

## Pièces justificatives demandées (Lettre de motivation facultative)

 Pièces justificatives

 Bloc-notes

Procédure dématérialisée, veuillez déposer vos pièces via les commandes du tableau avant le 20/10/2024. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

	Pièce justificative	Fichier	Statut
<input type="checkbox"/>	Une photocopie recto/verso de votre pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport,...)		En attente
<input type="checkbox"/>	Photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat (tout document rédigé dans une autre langue que le français doit être accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté)		En attente
<input type="checkbox"/>	Une photocopie de vos relevés de notes obtenues dans l'Enseignement après le Bac (tout document rédigé dans une autre langue que le français doit être accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté)		En attente
<input type="checkbox"/>	Attestation sur l'honneur manuscrite indiquant que vous n'avez pas utilisé vos deux candidatures d'accès aux études de santé		En attente
<input type="checkbox"/>	Certificat de scolarité UVSQ sur l'année en cours		En attente
<input type="checkbox"/>	Une lettre de motivation dactylographiée de 2 pages maximum		En attente

Validation des pièces en ligne. Les relances par mail ne seront pas traitées.  
Rappel : dossier incomplet = dossier refusé = pas de mineure santé !

# Comment s'inscrire à la mineure santé ?

Si ce message apparaît, vous devez attendre un peu et ressayer, peut-être plusieurs fois, avant de pouvoir mettre à jour votre dossier.

andés du tableau avant le 17/10/2025. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

Fichier	Statut	Bièce conditionnelle
	En attente	

Candidature (FNE3Q231) verrouillée par un autre utilisateur, vous ne pouvez pas la modifier ✕

Il n'est pas utile de nous écrire/appeler à ce sujet, nous ne pouvons rien y faire.  
Il faut juste être patient 😊

# Comment s'inscrire à la mineure santé ?



UFR Simone Veil - Santé  
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Retour individuel (admission ou refus) mi-novembre.

*NB : Aucun avis ne sera donné sur votre dossier avant la commission.*

# Présentation des enseignements

# Modalités d'accès aux études de santé



## Validation des 60 ECTS de sa licence en session 1

Modalités de validation propres à chaque formation et définies par votre UFR.  
(Vous devez bien lire les MC2C de votre licence)

+

## Validation des 10 ECTS de la mineure santé en session 1

Moyenne supérieure ou égale à 10/20

(Chaque UE avec une note supérieure ou égale à 10/20 sera capitalisée (= « conservée ») automatiquement pour la 2ème candidature. Idem pour la mineure santé)

# Contenu Pédagogique LAS



60 ECTS de l'année de Licence (L1, L2 ou L3)

+

10 ECTS de la mineure santé

UE 1 : Chimie (1 ECTS) + Biochimie (1 ECTS)

UE 2 : Biologie cellulaire (1 ECTS) + Histologie-Embryologie (1 ECTS)

UE 3 : Biophysique (0,5 ECTS) + Physiologie (1 ECTS)

UE 5 : Anatomie (1,5 ECTS)

UE 6 : Pharmacologie (1 ECTS)

UE 7 : Sciences Humaines et Sociales (2 ECTS)

# Organisation des enseignements



## Cours magistraux

60 heures de cours en distanciel  
sur THEIA  
mise en ligne : novembre 2025



## Séminaires d'enseignement

1 à 2 séminaires par semaine  
sur Zoom  
de janvier à mars  
après 18h00 en semaine ou le samedi matin

# Programme

6 UE à étudier en autonomie



# UE 1 : Chimie-Biochimie



## Chimie organique :

Structure des molécules organiques  
Réactivité en chimie organique

**Enseignant :**

Monsieur Cédric Mayer

## Chimie générale :

Atomistique  
Liaisons et molécules  
Equilibres chimiques  
Thermochimie



## Biochimie

Introduction à la biologie moléculaire et à la  
biochimie à partir d'exemple concret

**Enseignant :**

Professeur Alain Puisieux



# UE 2 : Biologie cellulaire et Histo-embryologie



## Biologie cellulaire

Cellule

Les membranes cellulaires

Le noyau

Réseau endomembranaire

Cytosquelette

Cycle cellulaire

Mitochondries & Apoptose



## Histo-embryologie

Gamétogénèse

Fécondation – Segmentations

2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> semaine du développement embryonnaire

Neurulation et délimitation

### Enseignants :

Pr Florence Boitrelle

Pr Marine Poulain

Pr Arnaud Mansart

# UE 3 : Biophysique et Physiologie



## Biophysique

Les bases physiques de l'IRM

Radiobiologie et radioprotection

Bases techniques de l'IA

## Enseignantes :

Pr. Myriam Edjlali-Goujon

Dr. Sabine Blouquit-Laye

# UE 3 : Biophysique et Physiologie



## Physiologie

- Physiologie du potentiel de la membrane
- Compartiments liquidiens : équilibre et régulation hydroélectrolytique

### Enseignants :

Pr. Marcel Bonay  
Pr. Éric Azabou

# UE 5 : Anatomie



- Parois du tronc, colonne vertébrale et cage thoracique
- Diaphragme, paroi abdominale
- Appareil circulatoire
- Anatomie de l'appareil respiratoire
- Anatomie de l'appareil digestif
- Appareil locomoteur...

**Enseignante :**

Pr. Frédérique Peschaud

# UE 6 : Connaissance du médicament



- Cibles, mécanismes d'action et quantification des effets des médicaments
- Pharmacocinétique
- Développement du médicament
- Définition et statuts des médicaments
- Structure de régulation des médicaments
- Aspects sociétaux et économique du médicament

Enseignants :

Pr. Lamiae Grimaldi

Pr. Jean-Claude Alvarez

Pr. Philippe Devillier

Pr. Stanislas Grassin-Delyle

Dr. Amine Larabi

# UE 7 : SHS



- Médecine, éthique et société
- Le secret médical
- Introduction aux systèmes de santé
- Le système de santé français
- Approches de la Santé : concepts et point de vue
- Prise en charge de la maladie chronique

## **Enseignants :**

Mme Marta Spranzi

Pr. Yann Neuzillet

Pr. Marie Herr

Pr. Loïc Josseran

Pr. Marie-Laure Raffin-Sanson

# Coefficients



Les coefficients de chaque UE ne sont pas les mêmes en fonction de votre majeure.

UE		Licences Sciences Fondamentales & Sciences pour la santé	Licences sciences humaines
1	Chimie	0,5	1
	Biochimie	0,5	1
2	Biologie cellulaire	0,5	1
	Histo-embryologie	0,5	1
3	Biophysique	1	
	Physiologie	1	
5	Anatomie	1,5	
6	Connaissance du médicament	1	
7	Sciences humaines et sociales	3,5	1,5
		10	10



# THEIA



Tous les cours sont mis en ligne sur THEIA, dans une session dédiée à la mineure santé.

Vous y retrouvez également toutes les informations de la scolarité.

Un mode d'emploi vous sera envoyé par mail si votre inscription à la mineure santé est validée.

# Evaluations de la mineure santé

## Session 1 : 7 avril 2026

6 épreuves (1 par UE) sur tablettes, sur THEIA

QCM (Question à choix multiple) ou QRU (Question à réponse unique)

UFR Simone Veil Santé

(Une épreuve test mise en ligne en mars 2026 pour vous familiariser avec le mode examen de THEIA)

## Mi-juin 2026 :

Publication des résultats à l'issue des épreuves écrites (notes dans les filières choisies)

## Session 2 : 6 juillet 2026

Mêmes conditions que la session 1

La session 2 ne vous permet pas d'accéder aux filières MMOP mais de capitaliser des UE pour votre prochaine candidature.



*Ces examens ne sont pas des partiels « classiques ». Vous serez convoqués 45 min avant le début des épreuves, les téléphones portables sont interdits dans les salles de composition, les retards ne sont pas autorisés. Les consignes détaillées seront mises en ligne sur THEIA.*

# Evaluations de la mineure santé : précisions

## Capitalisation des notes :

Toutes les notes supérieures ou égales à 10 sont capitalisées : si vous ne validez pas la mineure santé et que vous retentez votre chance l'année suivante, vous ne passerez que les épreuves des UE où vous avez obtenu une note inférieure à 10.

*Exemple : Je ne valide pas la mineure santé mais j'ai 11/20 en UE 1 et 12/20 en UE 5. Mes notes d'UE 1 et 5 sont capitalisées. L'année prochaine je repasse les autres UE.*

Si vous validez la mineure santé, votre moyenne sera capitalisée même si vous obtenez quelques notes inférieures à 10.

*Exemple : Je valide la mineure santé mais j'ai 8/20 en UE 7. Ma mineure santé est validée. Je ne peux pas repasser l'épreuve d'UE 7.*

## Refus de notes :

Vous avez 5 jours ouvrés après la publication des résultats pour refuser une note de session 1 . Les notes de session 2 ne peuvent pas être refusées. (Plus d'informations dans le règlement des études.)

# Interclassement



Pour vous interclasser les uns avec les autres, nous ne prenons pas en compte la moyenne obtenue dans votre majeure mais votre rang au sein de votre promotion entière (LAS + Non-LAS).

Nous transformons ce rang en note sur 20.

Note mineure santé = 50% mineure santé + 50% note « de rang » licence.

# Une année en LAS

# Les dates importantes

- Date limite inscription à la mineure santé : **17 octobre 2025**
- Mise en ligne des cours : novembre
- Séminaires questions réponses : à partir de janvier 2026
- Journée d'information et d'orientation : 3 février 2026
- Date limite de candidature accès santé : **15 février 2026**
- Choix des filières (IP) : du 2 au 6 mars 2026
- Examens session 1 : **7 avril 2026**
- Préparation aux épreuves orales : 26, 27 et 28 mai 2026
- Epreuves orales : **22, 23, 24 juin 2026**
- Examens session 2 : **6 juillet 2026**
- Stages à l'hôpital : Juillet, août ou septembre 2026

# Les dates importantes : précisions

## Candidatures :

Si vous souhaitez être classés dans la ou les filières de votre choix, vous devrez candidater (sur THEIA, en février 2026).

## Journée des métiers :

Cette journée obligatoire vous permettra de découvrir les 4 filières MMOP grâce à des conférences et des ateliers animés par des professionnels de différents secteurs de la santé.

# Informations pratiques



# Comment communiquer ?

Par mail à l'adresse [info.mineuresante.svs@uvsq.fr](mailto:info.mineuresante.svs@uvsq.fr) uniquement, en indiquant Nom, prénom et numéro d'étudiant et depuis votre adresse mail étudiante.

Il est inutile de :

Nous renvoyer plusieurs fois le même mail, plusieurs fois par jour, si nous ne répondons pas immédiatement

Multiplier les demandes sur nos différentes adresses mail (nominatives ou PASS ou toute la scolarité)

Rappel : nous ne travaillons ni le soir, ni la nuit, ni le week-end.

Attention: nous ne répondons pas aux mails envoyés pas un tiers (parents, frère, sœur, etc).

**Vous devez gérer vous-même votre administratif.** Idem pour les appels et les demandes de RDV. Nous traitons avec **vous**.



*Bonjour,*

*Je n'arrive pas accéder à mon certificat de scolarité,  
pouvez-vous m'aider s'il vous plaît ?*

*Merci,*

*Nom, Prénom*

*Numéro étudiant*



*Je peux avoir mon certificat  
de scolarité ?*

# Comment communiquer ?

**Forum question/réponse  
scolaire sur THEIA :**  
pour des questions  
simples et d'ordre  
général.  
Les questions sont  
anonymes.  
Réponses rapides.

UVSQ - UFR Simone Veil - Santé

Questions Forum question/réponse Mineure santé

🔔 Cette zone de question vous permet lire et de voter pour des questions déjà posées par les autres participants. Vous avez également la possibilité de poser une question.

📌 Introduction / Consignes

Bonjour,  
Vous pouvez nous poser vos questions d'ordre général ici, sans avoir à nous envoyer de mails.  
Nous répondons en général dans les 48h.  
Bien à vous,

Questions posées

✍ Rédiger une nouvelle question

8000 caractères restants

Type de repère

# Nota bene

-Si vous avez été inscrits en LAS 1 ou en PASS l'année dernière, votre inscription en LAS 2 n'est pas automatique. Vous devez passer par e-candidat.

-Si vous êtes inscrits en L2 ou L3 et que votre contrat étudiant indique que vous êtes en LAS 2 ou 3, votre inscription en LAS n'est pas automatique. Vous devez passer aussi par e-candidat.

Sans dossier e-candidat et validation de votre inscription à la mineure santé, vous ne pouvez pas prétendre à la LAS 2 ou 3.

→ Pas de E-candidat LAS = ~~Mineure santé~~

-Les seuls coefficients & ECTS à jour sont ceux que nous diffusons. Vous pourrez les retrouver sur THEIA.

-Nous gérons uniquement la mineure santé. Pour tout problème d'ordre général, vous devez vous rapprocher des gestionnaires de votre majeure.

# Stages et obligations vaccinales

Les stages auront lieu en juillet, août et septembre 2026. Restez disponibles (= ne réservez pas vos vacances) !

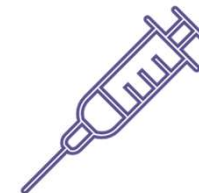
## VACCINS OBLIGATOIRES :

- Diphtérie-Tétanos-Polio (DTP) : au moins 5 injections
- Hépatite B
- Rougeole, Oreillons et Rubéole (ROR) : 2 injections
- COVID-19

## VACCINS RECOMMANDÉS +++ :

- Coqueluche
- Méningite C

Pas de vaccins = pas de stage = pas de L2 Santé



# Questions

